



# AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE DRUMMOND  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

## AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-12-1025

### RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-05-898 SUR LES NUISANCES

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,  
CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA  
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

**Que** le conseil municipal a adopté le 15 décembre 2025, le Règlement portant le numéro 2025-12-1025 intitulé « **RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2019-05-898 SUR LES NUISANCES** ».

**Que** l'objet de ce règlement modifie les dispositions sur les nuisances en ajoutant la définition de la végétation nuisible ou envahissante et en imposant des normes d'entretien pour les terrains, notamment la hauteur maximale du gazon et l'entretien des haies afin d'assurer la sécurité et la salubrité.

**Qu'une** copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

**Que** ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**DONNÉ A WICKHAM CE TREIZIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER 2026.**

Catherine Pepin  
Directrice générale et greffière-trésorière